

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 76
Annonce No 16-24240
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville d'Yvetot.
Correspondant : M. le maire de Yvetot ou son représentant, place de l'hôtel de ville 76190 Yvetot, tél. : 02-32-70-44-70, télécopieur : 02-32-70-44-71, courriel : cellule.marches@yvetot.fr.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **entretien du réseau pluvial de la ville d'Yvetot.**
Catégorie de services : 1.
CPV - Objet principal : 50000000.
Lieu d'exécution : les rues seront définies dans chaque bon de commande, 76190 Yvetot.

Caractéristiques principales :

entretien du réseau pluvial de la ville d'Yvetot
Refus des variantes.
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics, concernant les interdictions de soumissionner;
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de

priorité décroissant).

- prix : 60 points;

- valeur technique : 40 points.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 10 mars 2016, à 16 h 30.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2016-03.

Renseignements complémentaires : le soumissionnaire doit télécharger le DCE sur la plateforme de dématérialisation marchespublics.adm76.com

Les sous critères de la valeur technique sont détaillés dans le règlement de consultation à l'article 5.1.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

les offres seront transmises par courrier en recommandé avec accusé réception ou remises en main propre au service marchés publics de la ville d'Yvetot contre récépissé. La transmission par voie électronique est autorisée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19 février 2016.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Services Techniques de la ville d'Yvetot.

Correspondant : Mme Laurence ALEXANDRE, 3, rue de l'enfer, 76190 Yvetot, , tél. : 02-32-70-44-80, , télécopieur : 02-32-70-44-81, , courriel : laurence.alexandre@yvetot.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Mairie d'Yvetot Cellule Marchés Publics.

Correspondant : Mme Aubé ou Mme Duclos, place de l'hôtel de ville, 76190 Yvetot, , tél. : 02-32-70-44-70, , télécopieur : 02-32-70-44-71, , courriel : cellule.marches@yvetot.fr.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : ADM 76.

adresse internet : <http://marchespublics.adm76.com>.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen, tél. : 02-32-08-12-70.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen, tél. : 02-32-08-12-70.